

Demandes de dérogations mineures et d'usage conditionnel

Les membres du Conseil statueront sur les demandes de dérogations mineures et les demandes d'usage conditionnel lors de la session ordinaire du Conseil de la municipalité de Lac-Supérieur qui se tiendra le 5 août 2022 à 20h00, au 1295, chemin Lac-Supérieur, à Lac-Supérieur.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Lac-Supérieur, ce 21^e jour du mois de juillet 2022



Sophie Choquette
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

DÉROGATION MINEURE

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
1021 chemin du Lac-Supérieur Lot : 4 755 954 Matricule: 3015-13-3210	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la hauteur maximale d'un garage détaché, fixée à 6 mètres par l'article 158 du règlement de zonage 2015-560, à 6.4 mètres; Augmenter la hauteur des deux portes de garage, fixée à 3 mètres par l'article 158 du règlement de zonage 2015-560, à 3.1 mètres; Augmenter la largeur des deux portes de garage, fixée à 2.6 mètres lorsqu'il y en a deux par l'article 158 du règlement de zonage 2015-560, à 3.1 mètres chacune; Augmenter la superficie maximale d'un garage détaché, fixée à 70 m² par l'article 158 du règlement de zonage 2015-560, à 95.23 m²;

USAGE CONDITIONNEL (RÈGLEMENT 2015-565)

Location en court séjour :

Activité commerciale d'hébergement complémentaire à l'habitation offrant, dans un but locatif, de l'hébergement pour une durée inférieure à 31 jours à une clientèle de passage, uniquement dans des appartements, des maisons ou des chalets meublés dotés d'une cuisinette, étant une résidence principale ou secondaire, requérant ou non une attestation de classification au sens de la Loi sur les établissements d'hébergement touristiques (E-14.2).

Immeuble visé	Usage conditionnel
39 chemin Brunette Lot :4 754 558 (Projeté :6 464 815) Matricule : 2615-56-7085	Location en court séjour de petite envergure
23 chemin Brunette Lot : 4 754 558 (Projeté : 6 464 816) Matricule : 2615-56-7085	Location en court séjour de petite envergure
27 impasse du Cardinal Lot : 4 755 421 Matricule :2918-53-3189-0-009-0001	Location en court séjour de grande envergure

***Location en court séjour de petite envergure :** Établissement comprenant 1 à 2 chambres à coucher.

****Location en court séjour de moyenne envergure :** Établissement comprenant 3 chambres à coucher.

*****Location en court séjour de grande envergure :** Établissement comprenant 4 à 6 chambres à coucher.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Sophie Choquette, directrice générale / secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-Supérieur, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le Conseil, ainsi qu'à l'adresse du site concerné conformément à la Loi, le 21^e jour du mois de juillet 2022 entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21^e jour du mois de juillet 2022.



Sophie Choquette
Directrice générale/Secrétaire-trésorière